



HAL
open science

Le territoire réticulaire

Jérôme Monnet

► **To cite this version:**

Jérôme Monnet. Le territoire réticulaire. *Anthropos* (Barcelona), 2010, 227, pp.91-104. halshs-00533584v1

HAL Id: halshs-00533584

<https://shs.hal.science/halshs-00533584v1>

Submitted on 7 Nov 2010 (v1), last revised 22 Aug 2014 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anthropos n°227, 2010 (Nuevos territorios e innovación digital), Barcelona, p.91-104.

LE TERRITOIRE RETICULAIRE

Jérôme Monnet

Université Paris-Est, Lab'Urba

I. Territoire, territorialité et territorialisation

Le territoire : la boucle d'interdétermination entre conception et production

Le premier défi d'une réflexion sur le territoire est que celui-ci correspond à une notion commune utilisée sans aucune nécessité de la définir par de très nombreuses personnes dans une grande variété de situations, alors que son étude s'inscrit dans des conceptualisations finalement assez différentes.

C'est le destin des sciences humaines et sociales de devoir définir (au sens de délimiter et stabiliser pour pouvoir décrire) des réalités que les pratiques sociales rendent perpétuellement indéfinissables (au sens où elles ne sont jamais "finies"). Les sciences naturelles ont des objets qui ne contestent pas leur théorisation; les SHS s'intéressent nécessairement à des sujets qui ont une opinion rétroactive sur ce que les chercheurs disent d'eux. La compréhension du milieu de vie des êtres humains relève historiquement de ces deux ambitions, car si l'environnement physique peut être objectivement décrit et mesuré, les interactions humaines avec celui-ci ne peuvent être comprises sans prendre en compte les représentations de cet environnement par les sociétés.

En effet, le territoire, tout comme l'espace et le lieu, représente une réalité tangible dans la vie quotidienne des gens. La façon dont ceux-ci le conçoivent et le pratiquent interfère en permanence avec la façon dont les chercheurs le théorisent. Il est impossible d'aborder les termes qui désignent couramment tout ou partie de notre milieu de vie sans tenir compte de l'interaction entre l'usage social des notions et leurs conceptualisations savantes.

Certaines disciplines ont constitué un corpus de discussion et de définitions de la notion de territoire : essentiellement la géographie humaine, le droit, la science politique, l'économie régionale et l'ethnologie. Or, ces approches scientifiques ont aussi été impliquées, de près ou de loin, dans la mise en œuvre d'actions qui tendent à « réaliser le concept », c'est-à-dire à produire des territoires conformes à l'idée même

que l'acteur se fait de ce qu'est un territoire. La politique française d' « aménagement du territoire » donne une illustration de cette interdétermination entre conception et production du territoire.

Dans le contexte de la reconstruction après la 2^{ème} Guerre Mondiale, les ingénieurs des Ponts et Chaussées et une poignée de géographes, comme Jean-François Gravier¹ ou Pierre Georges, ont conçu l'espace français comme le champ d'organisation de l'intervention de l'Etat national en terme de construction de réseaux et d'infrastructures et de localisation incitative ou autoritaire des activités économiques (Dard 2000). C'est dans cette perspective que sont créés entre 1963 et 1966 la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) qui dépendait du Premier Ministre, les 21 régions françaises alors placées sous l'autorité d'un représentant de l'état central, et le ministère de l'Equipement qui offrait à cette politique une administration pyramidale (Frébault 2003, Guigueno 2003). Quarante ans plus tard, le pluriel est devenu la règle : l'espace national n'est plus conçu comme un territoire à aménager, mais comme une collection de territoires à développer. La DATAR a été remplacée en 2007 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT²) mise à la disposition du nouveau ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. La première mission de celui-ci concerne les "ressources, territoires et habitats": il s'agit de "promouvoir un aménagement et une économie durables des territoires permettant de soutenir leur compétitivité et de renforcer la cohésion sociale et territoriale"³.

Avec cet exemple, il est possible de voir que la conception française officielle du territoire a changé autant que l'action sur lui. La loi française a appelé « collectivités territoriales », par opposition à l'Etat, les autorités élues d'échelons communal, départemental ou régional auxquelles la décentralisation a transféré des compétences à partir de 1982. Le territoire devient ainsi un fragment de la nation ; auparavant conçu comme national et unitaire, il est maintenant conçu comme local et multiple. Agir sur le territoire passait par le désenclavement et la mise en relation des différentes régions par des infrastructures de transport grâce aux ressources nationales ; désormais les

¹ Selon le journaliste Jean-Louis Andréani, le livre publié en 1947 par Jean-François Gravier, *Paris et le désert français*, a pu "inspirer au général de Gaulle l'aménagement du territoire à la française et devenir la bible de la décentralisation", *Le Monde*, 16 Juillet 2008.

² http://www.diact.gouv.fr/fr_1/diact_partenaires_49/diact_241/missions_458.html

³ http://www.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=823

« ressources » qu'il s'agit d'exploiter et de développer sont la compétitivité et la cohésion locales.

Territoire et territorialité aréolaires : le paradigme de l'aire

La boucle d'interdétermination entre la conception et la production du territoire étant posée, nous allons maintenant nous concentrer sur un certain nombre de théorisation de la notion par les sciences humaines et sociales. La variété des usages de celle-ci dans des discours politico-administratifs, médiatiques, artistiques ou scientifiques interdit de prétendre à l'exhaustivité, ni même à la synthèse. Mon but ici n'est que d'apporter un balisage à partir de mes rencontres avec les usages de la notion, dans un va et vient entre ma discipline d'origine, la géographie, et les autres sciences sociales et humaines.

Même si ses premières occurrences sont plus anciennes, le terme « territoire » a commencé à être d'usage courant au 18^e siècle⁴ et les déclinaisons de *territorium* se rencontrent dans tant les langues latines que dans les langues germaniques ou slaves. La racine renvoie à la terre et le suffixe signifie « l'endroit où se passe l'action ou l'instrument servant à accomplir l'action »⁵ : le territoire est donc étymologiquement à la rencontre de la matière et de l'action, de l'objet agi et du sujet agissant. Dans le contexte du paradigme occidental moderne (Berque 1996 ; Toulmin 1990 ; Monnet 2000) est née la conception prédominante, juridico-politique, qui définit le territoire comme une aire de compétence exclusive d'un acteur (Alliès 1980). A cet égard il existe une continuité paradigmatique entre le territoire individuel représenté par la propriété privée, et le territoire national, circonscription qui est la « propriété » de l'Etat-nation (Haesbaert 2001 : 60). Dans le projet occidental moderne, ces deux échelons territoriaux offrent les modèles de territoire dans lequel doivent se subsumer toutes les autres formes, de la même façon que les corps sociaux intermédiaires sont destinés à disparaître avec l'émergence du citoyen d'une part et de la nation d'autre part (Anderson 1983). Pour tout nationalisme moderne, l'enjeu est de créer une coïncidence entre un groupe social, « son » gouvernement et « son » territoire (Deler 1981).

⁴ *Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique*, Le Robert (CD-ROM), Paris, 1997. Le terme apparaît dans l'édition 1739 du dictionnaire de la Real Academia Española (Nuevo tesoro lexicográfico de la lengua española, <http://www.rae.es>)

⁵ <http://www.cce.umontreal.ca/capsules/2890.htm> ; exemples en français : patinoire, fumoir, arrosoir, miroir ; en espagnol : observatorio, dormitorio, lavatorio...

Cette conception du territoire comme « espace approprié » (Brunet *et alii*, 1992 : 436) prévaut jusqu'à aujourd'hui dans les usages sociaux comme dans les définitions proposées par des juristes, des politistes ou des géographes. Elle connaît une extension métaphorique quand on parle de territoire pour désigner la portée, même non spatiale ni matérielle, d'une action⁶. C'est cette forme que j'appelle « territoire aréolaire », car explicitement ou implicitement, elle correspond à une aire ou une étendue. Cette forme définit juridiquement ce qu'on appellera à partir du 19^{ème} siècle la *territorialité*, c'est-à-dire la capacité d'un acteur à exercer une compétence sur une certaine étendue. Par contraste, on parlera d'extra-territorialité pour désigner les exceptions que constituent les locaux, les véhicules et les personnels diplomatiques des ambassades : bien que situés dans l'aire de compétence d'un état étranger, ils bénéficient d'un régime d'immunité et relèvent de la compétence exclusive de leur état d'origine.

La territorialité a ensuite été utilisée au 20^{ème} siècle par les spécialistes d'éthologie animale pour désigner les rapports qu'une espèce entretient avec un territoire de subsistance ou de reproduction ; les chercheurs travaillant sur les comportements humains se sont à leur tour inspirés de cette approche, illustrée par les behavioristes (Malmberg 1980). Aujourd'hui, l'évolution du sens de la territorialité conduit à la comprendre comme une valeur ou un système de valeurs que des acteurs sociaux attachent à un territoire déterminé, voire comme le « sentiment d'appartenance »⁷ à celui-ci, ce qui justifie que des ethnologues et anthropologues s'y intéressent (Alphandéry & Bergues 2004) et fait du territoire et de la territorialité des notions centrales pour la géographie sociale (Di Méo 1999).

Ce faisant, de territoire à territorialité, on est passé d'une aire, objet matériel, à une valeur, fondée sur la subjectivité humaine (Monnet 1999). Le troisième terme, moins utilisé, de territorialisation, insiste sur l'action humaine qui se fonde sur un système de valeur pour produire un territoire (Vannier 2009). On peut alors parler d'un système socio-territorial qui associe nécessairement le territoire, la territorialité et la territorialisation (Fig. 1). A une perspective spatio-centrée (le territoire appréhendé comme « espace ») s'ajoute ainsi une perspective socio-centrée (le système de

⁶ Par exemple : *Le territoire de l'historien*, titre d'un célèbre ouvrage d'E. Le Roy-Ladurie (1973), la collection *Territoires de la danse* aux éditions Complexe (Paris) ou le programme « Territorios del Arte » sur *Radio Educación* (México D.F.)

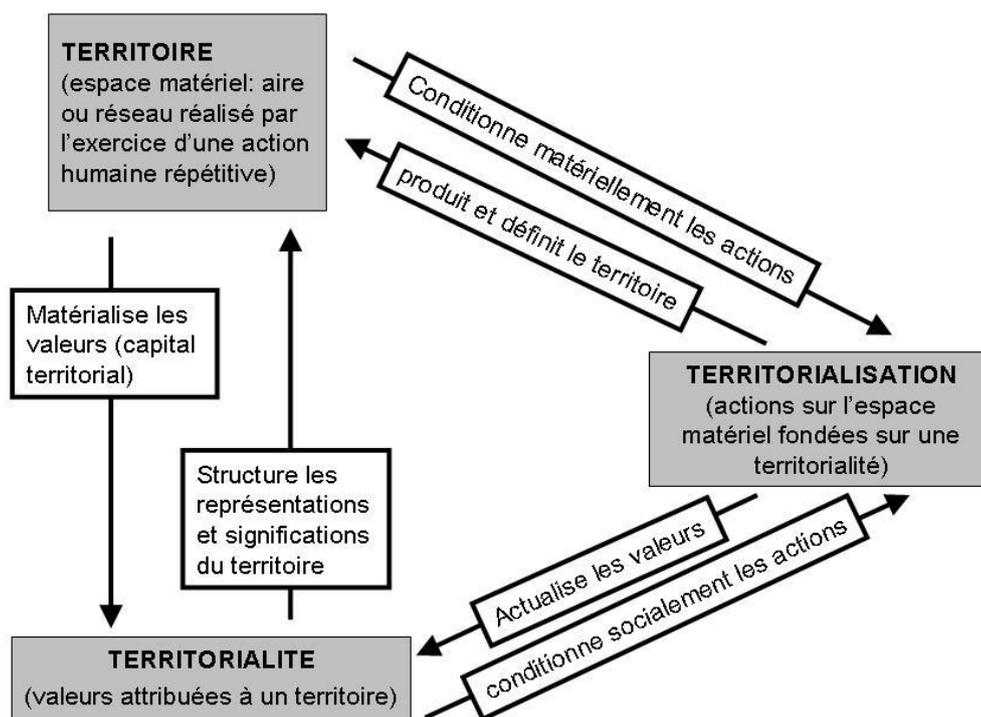
⁷ Exemple d'usage de la notion sur le forum de l'association Projets d'Européens (<http://projetsdeuropeens.eurodiscussion.net/favoriser-un-sentiment-d-appartenance-a-un-territoire-partage-europeen-how-to-feel-really-european-as-belonging-to-a-whole-f4/>)

production des territoires par les êtres humains) qui invite à renouveler les notions, et à s'interroger sur le rôle des réseaux, de la mobilité et des échanges.

Figure 1.

Le système socio-territorial :

l'interdétermination entre territoire, territorialité et territorialisation



(Jérôme Monnet, 2009)

II. Territoires fluides et flous

L'interdétermination entre territoire, territorialité et territorialisation qui constitue le système socio-territorial oblige à prendre certaines distances avec la vision coutumière qui fait du territoire une surface bornée définie avant tout par ses deux dimensions horizontales et dont la représentation graphique la plus fréquente est la carte. Dans l'aire de civilisation occidentale moderne, la carte et le territoire ont été historiquement institués l'un par l'autre (Brunet 1987), tout comme la peinture et le paysage (Berque 1995). Considérer la carte comme la représentation par excellence du territoire a donné en anglais une portée métaphorique à "*mapping*"⁸. De nombreuses cartes produites par des institutions représentent « leur » territoire comme une île flottant dans le néant, même si cela est contradictoire avec l'objectif affiché de fournir à l'utilisateur l'orientation dont il a besoin : souvent, les plans de ville sont enfermés dans des limites administratives qui interdisent de donner des informations sur les $\frac{3}{4}$ de l'environnement du voyageur ou visiteur (fig. 1).

Cependant, la plupart des cartes vendues ou distribuées au grand public ne mettent pas en avant les territoires aréolaires, mais des voies : il s'agit de plans d'orientation destinés à conduire l'utilisateur d'un point à un autre, à travers le réseau des rues ou des lignes de transport (train, métro, bus, etc.). Cette deuxième façon de représenter l'espace minimise souvent la cartographie des limites, et insiste sur la cartographie des liens. Cela amène à se poser la question de l'opposition entre le réseau et le territoire. Quand l'utilisateur emprunte le réseau, traverse-t-il le territoire comme s'il était dans un tunnel, ou bien est-il en train de le produire ?

Le réseau fait-il territoire ?

Cette question théorique a des réponses assez variées. Le plus souvent, réseau et territoire sont opposés comme s'ils étaient des réalités différentes qui pouvaient se superposer l'une à l'autre, voire s'opposer. Ainsi, des spécialistes de la mobilité énoncent que nous sommes passés « *from a mode of territorialized spatialization to a dynamic reticular mode* » (Kauffman et alii 2004: 754). Le réseau est alors conçu comme une façon de s'abstraire du territoire considéré comme une aire

⁸ Par exemple, *Mapping the global condition: Globalization as the central concept* (R. Robertson, 1990) ou *Border matters: Remapping American cultural studies* (J.D. Saldivar, 1997)

rugueuse. Les analystes des mutations géographiques de l'économie tendent à opposer le territoire (représentant ce qui est ancré, localisé, immobile et politique), à la mobilité ou au réseau, considéré comme dynamique, changeant, global et économique (Scott *et alii* 2001 ; De Mattos & Iracheta 2008). Dans ce registre, le territoire et le réseau ne diffèrent pas seulement par leur structure, mais aussi par leur échelle et leur fonction (le premier est plus petit que le deuxième ; tandis que l'un permet l'appartenance, l'autre permet les échanges). Sur cette base commune, on peut trouver des positions idéologiques opposées : certains considèrent que le territoire enferme et que le réseau ouvre⁹ ; d'autres diront plutôt que le réseau apporte l'aliénation avec la globalisation et le consumérisme, alors que le territoire permet de se ressourcer¹⁰. ou d'affirmer une identité (*Espaces Temps* 1989).

Cependant, il existe des propositions alternatives qui considèrent que le territoire aréolaire n'est pas la seule forme physique de la territorialisation et qu'il en existe une autre. « L'espace réticulé » est ainsi décrit comme des « chaînes de lieux » (Bonnemaison 1989). Cette figure est familière aux spécialistes des diasporas, des migrations ou des mobilités, qui parlent parfois de territoires circulatoires (Tarrus 1993 ; Faret 1998, Capron *et alii* 2005). Après avoir pronostiqué « la fin du territoire jacobin » et la multiplication des « territoires-réseaux » (Balligand & Maquart 1990), il devient possible d'affirmer que l'opposition territoire-réseau est une « fausse dichotomie » (Painter 2009 : 57) et d'identifier les réseaux comme un « dispositif, parmi d'autres, de production de territoires [...] multiples » (Dupuy & Orfeuill 2005 : 45).

Reconnaître à la territorialité réticulaire une capacité à produire ou définir des territoires, c'est aussi admettre que sa coexistence avec la territorialité aréolaire n'est pas nécessairement pacifique et implique des conflits d'intérêts comme ceux qui opposent les sédentaires et les nomades, les Etats-nations et les peuples autochtones :

« la citoyenneté, dans la tradition occidentale est largement associée à la souveraineté étatique, c'est-à-dire 'au monopole de l'usage légitime de la force sur un territoire donné', pour reprendre la formule de Max Weber, et donc à un principe d'exclusivité territoriale, tandis que plusieurs populations autochtones

⁹ « Les termes "zone", "territoire" limitent et peuvent enfermer ; le terme "réseau" ouvre », Observatoire des zones prioritaires (http://www.association-ozp.net/article.php?id_article=2669)

¹⁰ « les grandes firmes économiques [...] doivent se ressourcer en développant des liens avec le territoire », P.Dagallier, 1995, base DPH de la Fondation Charles Léopold Mayer (<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3318.html>)

entrevoient la planète comme territoire, dont l'occupation s'apparente moins à la propriété qu'au passage » (Lamoureux 2006).

Mais la différence entre la production du territoire par le « passage » et sa production par la « propriété », entre cheminement dans l'espace et occupation de l'espace, est aussi interne aux territorialités occidentales à toutes les échelles. Elle peut dresser l'une contre l'autre la logique aréolaire des politiques et la logique réticulaire de l'économie capitaliste. Enfin, elle tresse ensemble l'aire et le réseau comme deux formes intrinsèquement liées d'organisation et de réalisation de notre vie quotidienne, qui font de nos systèmes socio-territoriaux des complexes fluides et flous.

Une géographie du fluide et du flou

De nombreux chercheurs ont tenté de caractériser l'incertitude conceptuelle qu'entraîne la reconnaissance d'un système socio-territorial fluide et flou. Pour signifier que la ville d'aujourd'hui se différencie tellement de la ville d'hier qu'elle n'est pas le même objet socio-spatial, il est parfois proposé de substantiver *l'urbain* pour dire que l'objet en question n'est plus isolable mais s'étale de façon indistincte (Choay 1992). On a distingué la *cit*é (espace de citoyenneté ou entité politico-administrative) de *l'agglomération* (objet physique correspondant à une entité économiquement fonctionnelle). *Métropole* a perdu son sens politique antique ou colonial pour désigner une catégorie de villes caractérisées par leur puissance économique. Au long du 20^{ème} siècle, des néologismes ont été créés pour désigner un nouveau type d'objet socio-spatial : *mégapolis*, *mégapole*, *technopole*, *monstruopole*, *métapolis* (Ascher 1995), etc. La *gouvernance métropolitaine* est une expression apparue pour décrire, au-delà des institutions politico-administratives bien délimitées, un système d'acteurs plus large et plus complexe dont la cohérence, les objectifs et les compétences se recomposent sans cesse en interaction avec de multiples dynamiques d'organisation de l'espace et de production de territoires.

Avec la globalisation, les flux et leur gestion en viennent à prendre une part énorme dans les systèmes productifs, d'approvisionnement et de vente (Lasserre 2000) comme dans les systèmes administratifs (dont une part croissante se consacre à la gestion des mouvements de personnes et de véhicules à différentes échelles territoriales). Les études récentes sur les régions économiques montrent la nécessaire élasticité des cadres de leur analyse (Benko & Lipietz 2000). L'affaiblissement de l'État

national comme échelon privilégié d'organisation de l'écoumène humain et de structuration des sociétés et des marchés, correspond au renforcement des territoires réticulaires de la circulation des êtres humaines, des marchandises et des informations. Il est en conséquence vain de fixer précisément les limites des aires culturelles et d'essayer de les faire coïncider avec celles des États-Nations. La musique, la littérature, les migrations ou les capitaux dessinent une géographie floue car elle ne se fixe pas sur les limites nettes des territoires institutionnels.

La coexistence de logiques aréolaires et réticulaires de production des territoires donne donc à ceux-ci un caractère mouvant et incertain. Malgré tout, les analyses continuent à accorder beaucoup d'importance aux cadres « fixes », c'est-à-dire relativement nets et stables, de certains territoires. D'une part sont privilégiées les aires politico-administratives qui fournissent à la fois des unités d'agrégation statistique (nombre d'habitants, volume de productions, etc.) et une légitimité démocratique aux gouvernants (élus par des citoyens qui exercent leur droit dans leur *circonscription* de résidence). D'autre part on mesure les flux dans les réseaux techniques qui permettent la circulation des personnes, des biens et des informations à l'intérieur et entre les aires. Mais l'enchevêtrement de ces aires et de ces réseaux, ainsi que la non-coïncidence de leurs limites ou de leur portée, finit par donner un caractère flou au territoire de chaque personne.

En ne prenant que l'exemple des territoires de la citoyenneté électorale, on observe que les habitants d'une métropole relèvent en même temps d'une multitude de circonscriptions électorales différentes. Ainsi, un électeur de Los Angeles est amené à se prononcer sur des dizaines de choix, à plusieurs échelons, lors de la même élection : la municipalité toute entière (*City of Los Angeles*) ou l'un des quinze districts qui découpent la municipalité, le district scolaire (*Los Angeles Unified School District*) qui englobe au contraire douze municipalités ou l'une des sept circonscriptions de ce dernier, enfin le district du premier cycle de l'enseignement supérieur (*Los Angeles Community College District*), sans compter que d'autres élections (administration judiciaire locale, Comté, assemblée de Californie, Chambre fédérale, etc.) impliquent d'autres territoires électoraux (Leriche & Monnet 2000). Or, la superposition et la juxtaposition de différents territoires politiques ou administratifs est devenue la règle pour toutes les métropoles de la planète, et la croissance urbaine et les mouvements de population imposent souvent de redéfinir les contours des circonscriptions électorales.

Même si les limites des municipalités, des subdivisions régionales et des états nationaux demeurent relativement stables, les territoires aréolaires changent néanmoins de contours et présentent donc une certaine fluidité, alors que leurs imbrications créent un certain flou. La France présente le cas d'un territoire national exceptionnellement émietté entre 37 000 territoires municipaux depuis deux siècles ; cependant, on observe depuis 10 ans une explosion du nombre des entités intercommunales auxquelles sont transférées toujours davantage de compétences : on est passé de 19 128 communes regroupées dans 1678 « établissements publics de coopération intercommunale » (EPCI) à fiscalité propre en 1999, avant la promulgation de la loi « Chevènement », à 33 638 communes (soit 91,6% du total) qui constituent 2583 EPCI¹¹. Mais chaque commune peut être membre de plusieurs EPCI qui ont généralement des périmètres différents...

En outre, le citoyen territorialise sa vie quotidienne dans une variété d'autres formes. Les territoires réticulaires contribuent à leur tour à la fluidité et au flou du système socio-territorial. En effet, nos pratiques quotidiennes mettent en relation un grand nombre de lieux par l'intermédiaire de nos mobilités concrètes et de nos télécommunications. Nos nombreux déplacements matériels entre lieux de résidence, de travail, d'achat, de loisir ou de manifestation sont démultipliés virtuellement par un nombre encore plus grand de contacts virtuels avec un immense réseau d'interlocuteurs correspondants à nos relations amoureuses, familiales, amicales, professionnelles, commerciales, administratives ou politiques. Notre fréquentation concrète des lieux comme la structuration de nos relations sociales sont assez peu sensibles à la territorialité aréolaire des municipalités ou des circonscriptions électorales, et beaucoup plus à la « couverture » territoriale offerte par les infrastructures de communication.

Nous votons dans une aire, nous allons manifester dans une autre ; nous passons moins de temps dans l'aire où nous résidons que dans celle où nous travaillons, et nous fréquentons parfois moins de gens dans celles-ci qu'en dehors. Il en résulte que nous franchissons sans cesse les frontières des territoires aréolaires partagés, chacun de nous activant les réseaux de communication pour créer en temps réel des chaînes de lieux qui changent sans cesse. En cela, les pratiques socio-spatiales contribuent à la production de territoires fluides et flous. Pour illustrer cette

¹¹ Loi « Chevènement » du 12 juillet 1999 « relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale » ; Ministère de l'intérieur, Direction générale des collectivités territoriales, statistiques 1972-2008

situation avec un cas précis, il est intéressant de se pencher la géographie de l'alimentation métropolitaine, comme nous allons le faire dans la partie suivante.

Figure 2.

Panneau d'affichage, boulevard de Bonne nouvelle, Paris.

La carte représente le 2^{ème} arrondissement de la capitale. Un point rouge, en haut à droite sur la limite de l'arrondissement, localise l'emplacement du panneau.



III. La consommation alimentaire ambulante dans les métropoles françaises

L'organisation quotidienne de la vie métropolitaine apparaît aujourd'hui tout particulièrement comme une question de synchronisation-désynchronisation des emplois du temps des individus les uns par rapport aux autres : on établit des rendez-vous, on réalise une tournée, on se retrouve pour le repas, on se répartit les tâches, on fixe le moment de faire des achats (Ascher 2005). Cette analyse peut être faite en termes de lieu : on pourrait parler de « syntopisation-désyntopisation » pour qualifier les processus par lesquels on se retrouve à plusieurs dans le même lieu (travail ou domicile) ou « seul » (souvent au milieu d'une foule d'autres) dans un autre. La désynchronisation des emplois du temps et de l'intensification des mobilités géographiques dans la métropole contemporaine apparaissent interdépendants avec l'évolution des paysages urbains et des pratiques sociales.

L'évolution des sociétés contemporaines associe l'intensification des mobilités géographiques avec le processus d'individualisation, qui aboutit à une production-représentation de la ville en termes de fragmentation (Bourdin 2005). Les diverses formes d'étalement urbain impliquent un accroissement des distances domicile-travail dans les métropoles ; cela diminue d'autant plus la possibilité ou l'intérêt de rentrer déjeuner chez soi qu'il y a moins d'occasion de se resynchroniser avec les autres membres du ménage. La flexibilité postfordiste et la précarisation de l'emploi (chômage, intérim, mobilité professionnelle, augmentation des fonctions d'encadrement et des métiers de la logistique et de la maintenance) contribuent à la démultiplication et à l'instabilité des mobilités urbaines. La féminisation de l'emploi et l'affaiblissement de la prescription sociale qui assigne les achats alimentaires et la confection des repas aux femmes amènent une réduction du temps consacré aux courses et à la cuisine. La croissance de la population étudiante¹² implique une augmentation de mobilités quotidiennes, hebdomadaires et saisonnières, entretenues par le processus de Bologne et des programmes comme Erasmus.

Les consommateurs semblent diversifier dans le temps et dans l'espace leurs modes d'approvisionnement alimentaire (INSEE 2006). Cela entraîne l'affaiblissement du modèle dualiste qui oppose théoriquement d'un côté des achats hebdomadaires

¹² en France : 310.000 étudiants en 1960 et 2,27 millions en 2005 ; cf. *Les étudiants*, Ministère de l'éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2006, p.171 [http://www.education.gouv.fr/cid2924/les-etudiants.html]

dans les grandes surfaces pour approvisionner la maisonnée et, de l'autre, une restauration hors domicile centrée sur les cantines pour le déjeuner quotidien dans le cadre urbain. Dans les métropoles, et en particulier dans leurs quartiers centraux, on a vu se démultiplier les offres commerciales de restauration hors domicile (Allemand *et alii* 2004 ; Bondue 2004). Tous ces éléments se combinent pour structurer tant les choix individuels que collectifs. Pour les individus, se retrouver ensemble pour partager un repas ne signifie plus manger les mêmes choses. Désormais, au domicile ou au travail, comme au restaurant depuis longtemps, chaque convive peut consommer des plats individuels selon ses goûts et son régime ; cela pousse à l'usage de technologies et de conditionnements qui permettent la fragmentation (emballages individuels) et la gestion autonomisée du cycle conservation/ réchauffement/ réfrigération (Ascher 2005).

Les aliments prêts à consommer (APC), indicateurs d'une nouvelle territorialité métropolitaine ?

La vente à emporter des APC fournit un prisme d'observation de la demande de restauration alimentaire par les voyageurs métropolitains. Ces derniers sont les habitants et travailleurs d'une aire métropolitaine, observés non sur leur lieu de résidence ou de travail, mais dans leurs mobilités quotidiennes. Ces voyageurs qui achètent ou consomment des biens et services durant l'enchaînement de leurs déplacements sont des « consommateurs ambulants » (Monnet & Staszak 2008). De nombreuses innovations concernent les produits destinés à une consommation nomade ou ambulante d'APC : nouveaux conditionnements individualisés (biscuits en sachet, yaourts à boire, compotes de fruits dans des mini-gourdes souples, sachets de fruits frais pelés, mini-salades composées...), élargissement de l'offre de sandwiches (chauds, froids, variété de pains et de contenus, paninis, grecs, kebabs, pitta, etc.), bref tout ce qui constitue le *snack* ou *snacking*.

La notion d'aliment prêt à consommer évolue elle-même en fonction des conditions de marketing et de distribution des aliments et des changements de pratiques sociales. Le pain, dont la fonction principale était naguère d'accompagner les aliments lors d'un repas à table, redevient un APC à part entière avec une variété de formats, de farines et de compléments (noix, olives, tomate, lardons, raisins, chocolat, etc.) qui favorisent une consommation individualisée. Ainsi, il devient l'un des symboles

des changements conjoints du repas à domicile et du repas hors-domicile : alors que depuis un siècle on constatait en France une baisse continue (mais ralentie durant la dernière décennie) de la consommation de pain (Kaplan 2002), la consommation de sandwiches augmente fortement depuis plus de trente ans (Eurostat 2005, 2006). Le sandwich lui-même ne règne plus sur les APC aussi clairement aujourd'hui que par le passé. Il est concurrencé à son tour par les biscuits emballés, les yaourts à boire et autres aliments industriels en conditionnement individualisé. Les fruits et légumes « en vrac », qu'il n'était plus habituel de vendre à l'unité pour une consommation immédiate, ont fait récemment un retour remarqué à Paris en tant qu'APC dans les distributeurs automatiques, dans les armoires réfrigérées des boutiques Relay ou aux éventaires des boulangeries et sandwicheries.

L'alimentation quotidienne adopte la structure réticulaire du territoire des mobilités. En retour, cette nouvelle territorialité de l'alimentation implique des modifications dans chacun de lieux où elle se déploie (Figure 3). L'espace et l'équipement intérieur des domiciles évoluent pour s'adapter à la désynchronisation et à l'individualisation des repas. La cuisine devient plus petite, ou seulement un coin dans une pièce à vivre, tandis que l'on est susceptible d'aller manger sur la table basse du salon ou sur son bureau face à l'ordinateur. Les réfrigérateurs, congélateurs, et fours à micro-onde permettent de profiter de plats tout préparés dans des emballages individuels ; la vaisselle jetable ou les programmes spéciaux des lave-vaisselle contribuent également à l'individualisation. Dans les lieux de travail, il est fréquent de trouver cafetières et micro-ondes. Dans les voitures ou les trains se sont banalisés les supports qui permettent de fixer un récipient de boisson.

Dans la rue et en empruntant les infrastructures de transport, on observe une autre évolution spectaculaire des vitrines des commerces alimentaires : les surfaces de vitre planes et étanches sont de plus en plus remplacées par des dispositifs en relief et perméables (comptoirs, armoires roulantes, stands, chariots) qui permettent à la fois de projeter dans l'espace de circulation la surface de vente pour capter le flux des passants, et d'installer brièvement à l'intérieur de celle-ci des consommateurs (barres, tabourets, tables et chaises). Ces derniers ne sont pas en reste dans les transformations de l'espace public : pour stationner en consommant, ils utilisent tout ce qui permet de s'asseoir (bancs, marches, rebords...) et de s'abriter (de la pluie, du soleil, des nuisances sonores, de la pollution atmosphérique ou des incivilités). La proximité de fontaines d'eau potable est recherchée. Aux heures des pauses, les poubelles publiques débordent.

La vente à emporter (VAE) face à la consommation alimentaire ambulante

Quelles offres commerciales répondent à la demande de biens et services alimentaires que le client ambulant recherche au cours de ses déplacements dans la ville ? Leur convergence se fait entre trois éléments : a) une gamme de produits alimentaires centrés sur le snacking et les différentes formes de sandwiches ; b) des espaces urbains privilégiés par la consommation ambulante (à l'intérieur ou à proximité immédiate des centres d'emploi ou des pôles d'échange et près de grands équipements drainant du public) ; c) les pics de mobilité correspondant aux horaires d'arrivée ou de départ du travail ainsi qu'aux pauses (déjeuner, café, goûter) ; en devenant plus hétérogènes dans une même ville, ces horaires justifient que les commerces élargissent leurs créneaux d'ouverture. Il est possible d'établir une typologie de cette offre (Monnet 2007) :

- **stands et marchands ambulants** ; en nombre limité et réservés à certaines spécialités dans les villes des pays riches (crêpes ou gaufres à Paris, frites à Bruxelles, *bagels* ou *donuts* à New York...), ils se rencontrent en masse aux carrefours et dans les centres des métropoles des pays pauvres (Monnet *et alii*, 2007) ;
- **distributeurs automatiques** ; ils prolifèrent dans tous les lieux accueillant des flux plus ou moins importants de passants (gares, entreprises, universités, centres commerciaux, hôpitaux, stades...) et deviennent des éléments incontournables du paysage et du mobilier urbains ;
- **restaurants et cafés** ; une partie d'entre eux dépendent de plus en plus de la VAE : pizzerias, crêperies, kebabs, restaurants asiatiques, chaînes (*Flunch*, *Starbucks*, etc.) ;
- **chaînes de fast-food** qui se sont développées en Europe à partir des années 1970 (*Quick*, *McDonald's*, *Burger King*, *KFC*, *Subway*...) ;
- **chaînes de boulangerie-sandwicherie** ; cette « restauration rapide à la française » est née en réaction à « l'invasion » du *fast-food* et a contribué à un renouvellement radical de l'offre de produits de boulangerie (pains spéciaux, croissants au jambon, etc.) avant d'élargir encore davantage leur offre (salades composées ou autres types de snack) ; les deux plus grandes enseignes

d'origine française (*Brioche dorée* : 360 établissements ; *Paul* : 250 sites¹³) sont concentrées dans les gares, centres commerciaux et quartiers d'affaires ou touristiques ;

- les **33 000 boulangeries artisanales** indépendantes en France font partie des archétypes du « petit commerce de proximité », structurellement opposé à la grande distribution ou aux chaînes ; néanmoins, ceux qui bénéficient d'une localisation favorable pour capter une clientèle de passage, à proximité des nœuds des infrastructures de transport ou des pôles d'emploi, ont imité les chaînes de boulangerie-sandwicherie et investi dans la VAE comme dans la restauration sur place, en modifiant la disposition des établissements (comptoirs extérieurs, tables et sièges) tout comme l'offre de produits ; les sandwiches et autres APC représentent désormais plus de la moitié de leur chiffre d'affaires (Eurostaf 2005, 2006) ;
- « **Convenience stores** » ; hors d'Europe, il faut évoquer *7-Eleven* (les plus de 30 000 sites dans le monde) ou *Oxxo* (4500 établissements au Mexique) ; au Québec, on parle de « dépanneurs » pour ces magasins à grande amplitude d'ouverture¹⁴ et vendant du snack, de l'alcool et des cigarettes ; à Paris, c'est une partie des kiosques à journaux et de la grande distribution qui répond à ce type de besoins.

L'illustration de dernière cette tendance est l'enseigne *Relay* (1100 boutiques dans le monde dont 650 en France, essentiellement dans les gares, aéroports et stations de métro) qui offre de plus en plus de snack et sandwiches à côté des journaux, magazines et livres. Ce groupe déploie aussi des enseignes où la part des APC est encore plus importante : *Relay Café*, *Relay Bistro*, *Relay Services*, *Le panier frais/Petit Casino* ; dans ce dernier cas, *Relay* est associé à une marque de la grande distribution alimentaire et offre des plats individuels prêts à consommer de fabrication industrielle¹⁵.

D'autres chaînes de supermarchés ouvrent aussi des petits formats à grande amplitude d'ouverture, comme l'enseigne *Monop'*, presque entièrement concentrée en région parisienne (20 sites sur 21) à proximité des gares et grands pôles d'échanges et que le groupe Monoprix a spécialisé dans l'offre d'APC en conditionnements

¹³ <http://www.paul.fr/fr/magasins-adresses.php> [consulté en août 2007]

<http://www.briochedoree.fr/carte-restaurants/> [consulté en août 2007]

¹⁴ 6/7 ou 7/7 jours, ouverture jusqu'à 22h-24h ou 24/24 heures.

¹⁵ <http://www.relay.fr/indexFlash.php#relay/enseignes/2957-petit-casino> [consulté en mars 2008]

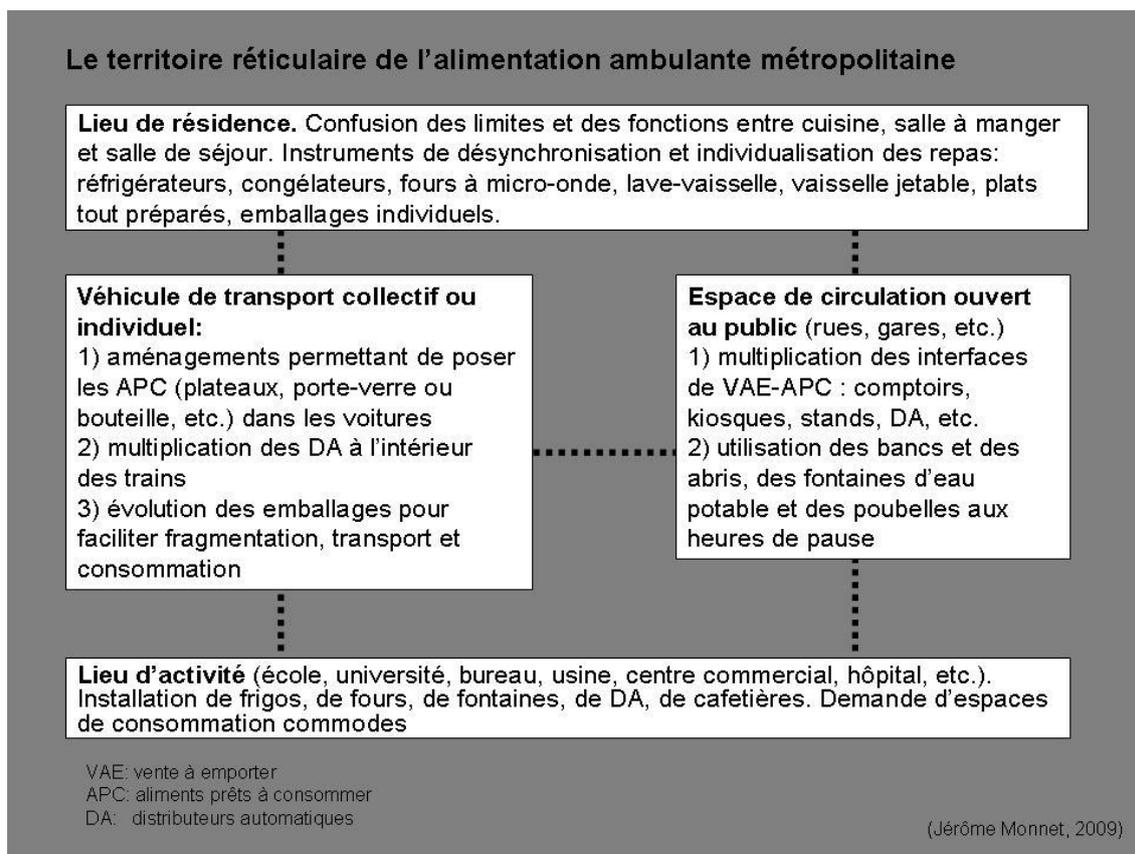
fragmentés pour une à deux personnes. Les petits supermarchés de la chaîne G20 offrent depuis peu à leurs clients un coin pour consommer sur place avec four à micro-ondes.

Les nœuds du territoire métropolitain

Dans ce contexte, les gares et quartiers de gare à Paris deviennent des centres commerciaux à dominante alimentaire. En 2007, la Gare de Paris-Nord concentrait 105 commerces, parmi lesquels on pouvait dénombrer 42 points de vente à emporter d'APC (sandwicheries, cafés-restaurants, kiosques à journaux, magasins de souvenirs ou d'alimentation) auxquels il faudrait ajouter des dizaines de distributeurs automatiques. Les alentours des gares connaissent également une « snackisation » du paysage urbain : pizzerias, kebabs, sandwicheries et fast-food s'ajoutent aux traditionnels hôtels-restaurants et cafés-brasseries. Les gares et leurs quartiers sont évidemment des lieux favorables à des flux continus de consommateurs ambulants. Elles mêlent des populations aux rythmes différents qui donnent une base au mélange des biens et services offerts : en-cas alimentaires pour le voyage des touristes ou pour les pauses des travailleurs, cadeaux pour les gens auxquels on va rendre visite ou achats d'opportunité ou de dépannage sur le chemin du retour au domicile.

La centralité des pôles d'interconnexion des mobilités qui constituent les nœuds du territoire métropolitain réticulaire leur permet d'offrir une amplitude d'horaires et de jours de fonctionnement inégalée dans le reste de la ville-centre et, a fortiori, dans les zones suburbaines. Cela engendre en retour des flux spécifiques vers ces zones où l'on sait pouvoir se restaurer, acheter des cigarettes, le journal ou une recharge téléphonique, à toute heure du jour et de la nuit. La concentration de l'offre et l'attractivité commerciale des pôles d'échange peut ainsi paradoxalement aboutir à faire de ces espaces des lieux de destination et d'arrêt, voire de repos et de détente, dans un environnement aménagé pour gérer les flux et promouvoir le mouvement, et inadapté à la fixité et aux échanges sociaux.

Figure 3.



Références :

- ALLEMAND S., ASCHER F., LÉVY J. (coord.), 2004, *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*. Belin, Institut pour la Ville en Mouvement, Colloque de Cerisy, Paris.
- ALLIÈS P., 1980, *L'invention du territoire*, Presses universitaires de Grenoble (Critique du droit).
- ALPHANDÉRY P., BERGUES M., 2004, « Territoires en question : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, n°2004/2, p.5-12
- ANDERSON B., 1983, *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, Verso, London/New York.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, Paris.
- ASCHER F., 2005, *Le Mangeur Hypermoderne*, Odile Jacob, Paris.
- BALLIGAND J.P., MAQUART D., 1990, *La fin du territoire jacobin*, Albin Michel, Paris.
- BENKO G., LIPIETZ A. (dir.), 2000, *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, PUF (économie en liberté), Paris.
- BERQUE A., 1995, « Le paysage de la modernité », *Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Hazan, Paris, p.103-140
- BERQUE A., 1996, *Être humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Gallimard/Le débat, Paris.
- BONDUE J.P. (dir.), 2004, *Temps des courses, course des temps*, Université des Sciences et Techniques de Lille.
- BONNEMAISON J., 1989, "L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique", *Tropiques, lieux et liens*, ORSTOM (col. Didactiques), Paris, p.500-510.
- BOURDIN A., 2005, *La métropole des individus*, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- BRUNET R., 1987, *La carte mode d'emploi*, Fayard-Reclus, Paris.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1992, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation française, Paris.
- CAPRON G., CORTÈS G., GUÉTAT-BERNARD H., 2005, *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Belin (coll. Mappemonde), Paris.
- CHOAY F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris.
- DARD O., 2000, « La construction progressive d'un discours et d'un milieu aménageur des années trente au début des années cinquante », colloque *La politique d'aménagement du territoire en France*, IHEDATE, Besançon, 5-6 oct. 2000.
- DE MATTOS C., IRACHETA A., 2008, « Globalización y territorio », *Centro-H* n°2, p.99-110 (http://www.revistacentro-h.org/ver_articulo.php?id=28)
- DELER J.P., 1981, *Genèse de l'espace équatorien. Essai sur le territoire et la formation de l'État national*, ADPF, IFEA (col. Recherches sur les grandes civilisations), Paris.
- DI MÉO G., 1999, « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n°118, p.75-93.
- DUPUY G., OFFNER J.M., 2005, "Réseau: bilans et perspectives », *Flux* n°62, 2005/4, p.38-46.
- Espaces Temps* n°42, 1989, dossier "Racines, derniers temps. Les territoires de l'identité".
- Eurostaf, 2005, *Le marché français des sandwiches*, Eurostaf, Paris.
- Eurostaf, 2006, *Le marché français du snacking et ses perspectives*, Eurostaf, Paris
- FARET L., 2003, *Les territoires de la mobilité*. CNRS Editions, Paris (col. Espaces et milieux).
- FRÉBAULT J., 2003, « Histoire de l'aménagement du territoire en France », colloque *Nouvelles voies du développement des territoires et des villes*, Institut Français de Budapest, 31 mars-01 avril 2003 (<http://www2.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/colloquebudapest/interventions/frebault.htm>)
- GUIGUENO V., 2003, « L'aménagement du territoire en action », *Vingtième siècle* n° 79 (2003-3), p.37-41.

- HAESBAERT R., 2001, « Le mythe de la déterritorialisation », *Géographie et cultures* n°40, p.53-75.
- INSEE, 2006, *Le commerce en France, édition 2005/2006*, INSEE, Paris.
- KAPLAN, Steven L. (2002), *Le retour du bon pain*, Perrin, Paris.
- KAUFMANN V., BERGMAN M.M., JOYE D., 2004, "Motility: Mobility as capital", *International Journal of Urban and Regional Research*, 28(4) p. 745-756.
- LAMOUREUX D., 2006, « Commentaire à *Une anthropologie de la paix?* », *Anthropologie et Sociétés*, Vol.30, n°1, p. 212-220 (<http://id.erudit.org/iderudit/013839ar>).
- LASSERRE F., 2000, « Internet: la fin de la géographie? », *Cybergeo* n°141 (<http://www.cybergeo.eu/index4467.html>)
- LERICHE F., MONNET J., 2001, « Los Angeles : l'industrialisation de l'image et de la culture » , in: JALABERT G. (ed.), *Portraits de grandes villes : société, pouvoirs, territoires*, Presses universitaires du Mirail (Villes et territoires), Toulouse, p.51-72.
- MALMBERG T., 1980, « Introduction » & « Basic concepts », *Human territoriality. Survey of behavioural territories in man with preliminary analysis and discussion of meaning*, Mouton, The Hague-Paris-New York, p.1-11.
- MONNET J., 1999, "Globalización y territorializaciones 'areolar' y 'reticular': Los Angeles y la Ciudad de México" , *Memorias del V Seminario Internacional de la Red Iberoamericana de Investigadores sobre Globalización y Territorio*, Universidad Autónoma del Estado de México [<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00007796>]
- MONNET J., 1999, « Las escalas de la representación y el manejo del territorio », in: NATES B. (comp.), *Territorio y cultura: del campo a la ciudad. Últimas tendencias en teoría y método*. Abya Yala (Quito), Alianza Francesa de Manizales, Universidad de Caldas, 1999, p.109-141 [<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00124392>]
- MONNET J., 2000, "La ville comme OSS (Objet Socio-Spatial Identifiable). Les catégories de l'expérience et de la connaissance de l'espace urbain", *L'urbanité dans les Amériques. Les processus d'identification socio-spatiale*, Presses universitaires du Mirail (Villes & territoires), Toulouse, p.19-39.
- MONNET J., 2000, « Modernism, cosmopolitanism and catastrophism in Los Angeles and Mexico City », *Cybergeo* n°136, 11 p. [<http://www.cybergeo.eu/index4437.html>]
- MONNET J., 2001, « Pour une géographie du fluide et du flou », *La Géographie. Acta Geographica*, hors-série (n°1502 bis), 2001/II, p.89-94.
- MONNET J., 2006, « Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une ébauche de modélisation ». *Autrepart* n°39, p.93-109.
- MONNET J., 2007, « Manger sur le pouce : automates, boulangers et camelots face au consommateur ambulant », *Commerce et mobilités*, colloque de la Commission de Géographie du Commerce du Comité National Français de Géographie, Université de Bourgogne, Dijon, 13 septembre 2007 (sous presse).
- MONNET J., GIGLIA A., CAPRON G., 2007, "Ambulantage et services à la mobilité : Les carrefours commerciaux à Mexico", *Cybergeo* n°371 [<http://www.cybergeo.eu/index5574.html>]
- MONNET J., STASZAK J.F. (coord.), 2008, "Le consommateur ambulant", *Espaces et sociétés* n°135 (4/2008).
- PAINTER J., 2009, "Territoire et réseau: une fausse dichotomie", VANNIER M. (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Presses universitaires de Rennes (Espace et territoires), p.57-66.
- SCOTT A., AGNEW J., SOJA E., STORPER M., 2001, "Global city-regions: an overview", *Global city-regions: trends, theory, policy*, Oxford University Press.
- TARRIUS A., 1993, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°59-60, p.51-60.
- TOULMIN S., 1990, *Cosmopolis. The Hidden Agenda of Modernity*, The University of Chicago Press.
- VANNIER M. (dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Presses universitaires de Rennes (Espace et territoires).